

En préambule

À l'exception d'appellations réputées de longue date comme Tavel ou les Riceys, les « rosés » ont été souvent considérés comme des vins « faciles à boire » et « passe-partout » dans des repas conviviaux. Ce statut se modifie grâce, notamment, au haut niveau qualitatif atteint par un bon nombre de vins rosés. Aussi, leur consommation en France tend à se développer et n'est plus limitée, pour l'essentiel, aux périodes estivales ; elle est favorisée par un accord de plus en plus harmonieux avec une grande diversité de mets.

Si un engouement net se manifeste pour les caractéristiques organoleptiques du vin rosé, celui-ci présente d'autres originalités que celles sensorielles. Ainsi, malgré de longs débats tant au niveau national qu'international, il n'existe pas de définition satisfaisante du vin rosé. Ni la gamme étendue de couleurs rencontrées ni la diversité des technologies d'élaboration ne permettent de cataloguer ce type de produit dans un domaine précis de l'ensemble vin.

Par ailleurs, la conduite de l'élaboration d'un rosé est délicate et complexe ; elle exige des connaissances spécifiques que les savoir-faire de grands élaborateurs ne peuvent totalement compenser.

Les régions de France, grandes productrices de rosés, comme la Provence, le Val de Loire, les Côtes rhodaniennes, le Languedoc-Roussillon ou le Bordelais, fournissent depuis plusieurs années des efforts importants de valorisation de tels vins ; pour cela, elles développent des programmes de recherche conséquents. Ainsi, la création voici sept ans d'un

Centre de recherche et d'expérimentation sur le vin rosé, à Vidauban (Var) souligne remarquablement l'importance accordée par les vignerons du sud-est méditerranéen à une telle production.

Les programmes d'études se justifient par les difficultés techniques liées à la vinification et à la conservation des vins rosés. Les programmes sont multiples : il n'existe pas un vin rosé mais cohabitent de nombreux types développés spécialement par chaque région (rosés et clarets en Bordelais, par exemple).

Une telle diversité est une richesse par l'originalité qu'elle cultive et par l'expérience acquise.

Pour rendre plus efficaces les efforts individuels, il a paru opportun de conduire une réflexion commune sur les grands problèmes généraux posés par la technologie des vins rosés. À cette fin, un Groupe national rosé a été créé en 1998 sous l'égide de Onivins-Viniflor et avec le pilotage d'ITV France. Ce groupe rassemble des techniciens des zones productrices intéressées, techniciens mandatés par les représentants professionnels. Il s'est efforcé d'établir une revue exhaustive des problèmes techniques majeurs générés par une telle production. Des priorités d'étude, un calendrier de recherches et de rencontres ont été établis.

Le document présenté fait le bilan du chemin parcouru, des résultats obtenus et des perspectives d'actions futures.

Professeur Claude Flanzky
Expert auprès du Groupe national rosé

